Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260605-DCM20260605_4-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le 5 Juin 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 28 mai 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL (arrivée à 20H45), Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER (arrivé à 21H00).

Absents :

Excusés : Mr Yoann ROBIEU (donne procuration à Mr Damien DERSOIR)
Mme Coralie JAEG (donne pouvoir à Mr Dominique BRISARD)

Secrétaire de séance : Mme Michelle RIET

Le compte-rendu du Conseil municipal du 18 Mai 2026 est validé à l'unanimité.

4. PATA 2026 – Choix du devis

M. le Maire présente les devis reçus pour l'entretien de voirie au point-à-temps (PATA) sur le programme prévu en 2026.

2 devis réceptionnés :

Dénomination entreprises	Prix HT	Prix Total TTC	Description
COLAS	7 894€	9 472.80€	Réalisation de travaux de PATA avec mise à disposition de PATA avec chauffeur, émulsion à 69% de bitume/gravier
SAUVAGER	8 400€	10 080€	Fourniture, transport et mise en œuvre de bitume à 69%/gravillon lavé

- **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide (15 votes pour,0 vote contre,0 abstention) :

-DE VALIDER le devis proposé par L'Ets COLAS pour l'entretien de voierie au PATA programme 2026 pour la somme 9472.80 € TTC
- D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,